



## BUDGET PRIMITIF 2016

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	261 538.00 €
Charges de personnel	156 000.00 €
Autres frais de gestion courante	54 060.00 €
atténuation de produits	25 000.00 €
charges financières	5 000.00 €
Dépenses imprévues	37 000.00 €
Virement à la section d'investissement	150 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>688 598.00 €</b>

#### Recettes de fonctionnement

Produits et services	2 500.00 €
Impôts et taxes	189 000.00 €
Dotations et participations	130 200.00 €
Autres produits de gestion	23 000.00 €
Excédent reporté de 2015	343 898.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>688 598.00 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Dépenses d'Investissement

Emprunts et dettes assimilées	14 800.00 €
Dépôts et cautionnements	1 000.00 €
Immobilisations corporelles	79 500.00 €
Immobilisations incorporelles	80 000.00 €
Dépenses imprévues	33 700.00 €
Immobilisations en cours	450 000.00 €
Report d'exécution 2015	97 107.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>756 107.00 €</b>

#### Recettes d'Investissement

Dotations et fonds divers	14 000.00 €
Dépôts et cautionnement	1 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement	150 000.00 €
Excédent de fonctionnement (1068)	97 107.00 €
Subventions	294 000.00 €
Emprunts *	200 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>756 107.00 €</b>

\* **Emprunts:** Cette somme correspond à une proposition non finalisée d'emprunt pour aider au financement du projet de construction d'une cantine. Deux types d'emprunts sont envisagés cumulativement: 100.000€ d'emprunt à taux fixe (sur 10 ou 15 ans) et 100.000€ de prêt relais sur 3 ans (permettant d'avancer une partie des sommes correspondants aux subventions qui seront versées à N+2) et qui seraient donc remboursés en fonction de la périodicité du versement des subventions.

## LE TRAVAIL DES COMMISSIONS COMMUNALES

### Commission Urbanisme/PLU

Le PLU, lancé il y a maintenant un an, avance. Nous sommes dans le temps prévu par le planning prévisionnel.

La deuxième phase du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) s'est terminé par le débat en conseil municipal du 16 février 2016. Le PADD s'organise autour de quatre orientations :

**Une structure paysagère et un environnement à préserver** à la fois sur le village et sur l'ensemble du territoire. Le développement du centre bourg doit tenir compte de son intégration dans le paysage et assurer la continuité avec l'espace agricole l'environnant en maintenant des haies, des alignements d'arbres, ... Le reste de la commune est également concerné en préservant les haies, les boisements, les zones à enjeux de biodiversité ... ;

**Un développement maîtrisé** qui permet d'organiser le village, de combler les dents creuses des hameaux afin de modérer la consommation de l'espace. Le centre bourg est le lieu privilégié du développement avec la présence des équipements publics. Le projet encourage des types différents de logement. Il donne la possibilité du changement de destination en tenant compte de l'activité agricole à proximité et de la capacité des réseaux ;

**Une organisation du village à composer** dans la volonté d'affirmer la centralité et de répondre aux besoins d'équipements. Il s'agit d'accompagner la croissance en valorisant le centre village ;

**Un maintien et une diversification des activités économiques à favoriser**, qui se traduit à la fois par la prise en compte des activités agricoles et artisanales, touristiques, ... Même s'il ne se décrète pas, le dynamisme économique du territoire est un potentiel qu'il convient de renforcer. La commune souhaite y contribuer au travers de la mixité des fonctions dans le centre bourg mais également dans les hameaux. Le projet appuie aussi le rôle de l'agriculture sur le territoire où il s'agit de maintenir les continuités agricoles, de permettre le développement de circuits-courts, la diversification des exploitations ...

Suite à ce PADD, nous avançons actuellement dans la phase de Règlements et Zonage. Durant cette période, une réunion publique sera organisée le mercredi 27 avril 2016 à 20 h 00 à la salle des fêtes.

Nous tenons à rappeler que le projet du PLU est un projet commun pour l'évolution de la commune, dans l'intérêt général en tenant compte des aspects réglementaires. Pour toutes vos remarques, un cahier est à votre disposition en Mairie. Chaque remarque est notifiée et évoquée en commission urbanisme.

### Commission Voirie

Sur 2015, les travaux de voirie ont représenté un budget important, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Pour le premier, le montant s'élève à 56 551 € en comprenant les emplois, l'élagage, les travaux de chaussée, le curage de fossés, ... Toutefois, ce montant prend en compte certains travaux de la fin d'année 2014. Pour les investissements, le réalisé s'élève à 39 712 €. Cette somme peut être diminuée d'une participation de 6 516 € de la commune de St Barthélémy de Beaurepaire suite à la réalisation d'un puit d'infiltration au sud de la commune de Pisieu afin d'éviter des inondations sur la ville de St Barthélémy. Egalement, nous avons obtenu 5 405 € de subventions.

Une première prévision des travaux pour 2016 a été réalisée mais la validation par la commission voirie va se finaliser dans les prochains jours.

### Commission Espaces Verts

La municipalité s'est inscrit dans le programme « zéro-phyto » tel que prévu par la Loi.

Par une délibération en date du 27 novembre 2015, le conseil municipal a décidé de s'engager en faveur de la réduction des pesticides sur la commune, en sollicitant l'adhésion de la commune à la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».

De plus, afin de répondre aux obligations légales en matière de suppression des produits phytosanitaires, la mise en place d'un plan de désherbage communal est indispensable. Le PLAN DE DESHERBAGE COMMUNAL est une méthodologie raisonnée et progressive de mise en oeuvre de bonnes pratiques de traitements phytosanitaires et de développement de techniques alternatives au désherbage chimique permettant de respecter la réglementation et de réduire les quantités de produits phytosanitaires utilisées. Par délibération en date du 13 janvier 2016, le conseil municipal a décidé de faire appel à la FREDON pour aider la commune à réaliser ce plan de désherbage. Une réunion de la commission Espaces Verts avec la FREDON est prévue à la fin du mois d'avril pour débiter ce travail.



## TRAVAIL DES COMMISSIONS COMMUNALES

### LE SAVIEZ-VOUS?

Pour éliminer les mauvaises herbes, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits chimiques. En effet, le sel, le bicarbonate de soude, le vinaigre et l'eau bouillante (des pommes de terre par exemple) sont d'excellents désherbants naturels.

- Désherbage au vinaigre : 1 litre d'eau + 5 cuillères à soupe de vinaigre blanc + 2 cuillères à soupe de sel
- Désherbage au bicarbonate de soude : 1 litre d'eau + 2 cuillères à soupe de bicarbonate

### Commission Cantine

Dans un précédent Pisieu Infos, nous vous avons présenté la démarche en cours avec la commune de Revel Tourdan et Elior (M. Roncalli) visant à augmenter la part des produits locaux en circuit court dans l'alimentation servie dans les cantines de Revel et de Tourdan. Cette démarche a bien progressé.

En travaillant ensemble, les deux communes et Elior ont su trouver un axe de travail pour faire évoluer l'offre en produits locaux sur les entrées et les fruits. Cette offre est aujourd'hui réellement « sécurisée » grâce au partenariat avec Récolter. Cette démarche profitera donc à des producteurs locaux.

Pour répondre à la demande du groupe de travail et des deux communes, Elior a su intégrer dans son offre plus de produits locaux en sur une partie du menu (fruits et légumes d'entrée).

Ce travail a permis de mettre au centre des discussions l'alimentation de nos enfants et de mettre en évidence une structure locale d'approvisionnement pouvant nous aider dans notre démarche.

Il permet également à des producteurs proches de vendre localement une partie de leur production. C'est le sens de cette démarche que de permettre aux acteurs locaux de satisfaire une partie des besoins de leur territoire. Vous trouverez plus d'informations sur ce travail à la rubrique « cantine » du site internet de la commune: [www.pisieu.fr](http://www.pisieu.fr)

### Partenariat avec CONCORDIA

Depuis 65 ans, Concordia accueille et envoie sur des chantiers internationaux, tous ceux qui veulent découvrir, partager et rêver, pendant deux à trois semaines, avec d'autres, des projets d'intérêt collectif, de manière responsable et solidaire. Concordia défend la démarche d'engagement bénévole et volontaire comme élément au cœur du lien social.

Précision importante: les chantiers internationaux de jeunes bénévoles ne sont ni des centres de vacances ni des lieux où l'on "place" des jeunes. S'inscrire sur un chantier est une démarche personnelle, le plus souvent par désir de se rendre utile, mais aussi de "rencontrer" (la population locale, les volontaires internationaux et soi-même).

Cette notion de partages et de rencontres a séduit les élus municipaux. Un chantier international de jeunes bénévoles aura lieu à Revel-Tourdan/Pisieu avec Concordia.

Du 8 au 29 juillet 2016, une vingtaine de jeunes venus des 5 continents vont participer à deux chantiers de rénovation : celui du lavoir à Revel et celui du mur en galets à l'entrée Ouest du village de Pisieu.

Les bénévoles, encadrés par des animateurs de Concordia, seront hébergés sur les deux communes. A Pisieu, des tentes seront installées sur le terrain communal derrière le bâtiment de la mairie. Les jeunes auront accès aux toilettes publiques de Pisieu et aux équipements sanitaires du stade de Revel-Tourdan. Ils auront accès à la cour de la Mairie pour organiser leurs repas ou veillées.

Réservez leur le meilleur accueil: ces jeunes vont participer à la vie sociale de notre village! Leur travail est bénévole et va apporter des résultats positifs à notre commune. Mais, ils ne viennent pas que pour travailler mais aussi pour découvrir notre village et la région. Leur présence sera l'occasion de faire de vrais échanges, de découvrir d'autres cultures, et ce tant pour eux que pour nous. Un pot d'accueil leur sera offert à leur arrivée afin de faire connaissance dans la convivialité et de mettre de suite en place des relations cordiales et respectueuses.

Deux jeunes volontaires de 15 à 17 ans habitant Revel-Tourdan ou Pisieu peuvent se joindre à ce groupe pour une durée de 5 jours maximum. S'adresser au secrétariat de la mairie pour tout renseignement supplémentaire (inscription avant le 15 mai).

Plus d'informations sur CONCORDIA via leur site internet: [www.concordia.fr](http://www.concordia.fr)

## INFOS COMMUNALES

### Matinée Village Propre

**La municipalité organise une matinée "village propre" le samedi 16 avril. Rendez-vous est donné à tous les volontaires devant la salle des fêtes à 8h30.**

Si le beau temps le permet, nous pourrions traquer les déchets jetés en bord des voies communales, qui nuisent à la nature et au cadre de vie de notre commune. Cette matinée sera l'occasion de participer à une action concrète en faveur de l'environnement, dans une ambiance conviviale et solidaire. Un verre de l'amitié clôturera cette matinée riche en échanges et partages.

### Arbre près de la RD 135 A

Depuis plusieurs années, un arbre penchait dangereusement à proximité de la route départementale 135A. Ces derniers mois, il semblait d'ailleurs avoir bougé. Contact a été pris avec le propriétaire de la parcelle sur laquelle était enraciné cet arbre. Très réactif, le propriétaire a demandé à une entreprise spécialisée d'intervenir. Ce fut le cas le 29 mars dernier. En le coupant, les techniciens ont découvert que cet arbre se déracinait, qu'il était creux et qu'il aurait pu tomber d'un jour à l'autre sur la chaussée.



### Chemin rural dit « de Gambaloup à Primarette »

Ce chemin rural limitrophe avec Revel-Tourdan dessert le bois de Servonnière. L'entreprise COFORET l'a remis en état après l'avoir utilisé pour transporter du bois, à l'issue de leur travail de coupes. Pour permettre à ce chemin de se stabiliser, les maires des deux communes ont décidé de le fermer à la circulation jusqu'à la fin du mois de mai 2016.

Un arrêté a été pris conjointement par les Maires et est affiché en mairie et sur les lieux. Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces instructions.



### Autorisations d'urbanisme

Depuis la fermeture des services de la DDT de La Côte St André, c'est le service « Urbanisme » de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais qui instruit les demandes d'urbanisme déposées en mairie.

#### Le saviez-vous?

**La déclaration préalable:** elle concerne tous les travaux de construction d'une surface de plancher comprise entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup>. Elle doit être déposée en mairie pour tout changement de destination sans modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment, ou encore pour tous travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment. La déclaration préalable est nécessaire également pour la création d'une piscine inférieure à 100m<sup>2</sup> et dont la couverture ne dépasse pas 1,80m de hauteur.

**Le permis de construire:** d'une manière générale, il concerne les travaux créant une nouvelle construction d'une surface de plancher supérieure à 20 m<sup>2</sup> et les travaux sur une construction existante ajoutant une surface de plancher de 20 m<sup>2</sup>. Le permis de construire est nécessaire pour la création d'une piscine supérieure à 100 m<sup>2</sup> ou encore pour une piscine inférieure à 100 m<sup>2</sup> si elle a une couverture fixe ou mobile supérieure à 1,80m de hauteur.

Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur le site: [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Albums photos

En vue d'un projet photographique sur le village de Pisieu, Valérie Dargelly est à la recherche de cartes postales et de photos de Pisieu anciennes ou plus récentes. (photos de classe, de conscrits ou de manifestations, etc.....). Vous pouvez la contacter au 06-82-26-54-55 ou via sa page facebook: Image'In Pisieu.

## INFOS PRATIQUES

### LE SICTOM DE LA BIEVRE

« Le SICTOM de la Bièvre organise une formation gratuite à destination des habitants afin de se perfectionner à la technique du compostage. Elle sera animée par un formateur professionnel, et aura lieu en 2 temps : les 27 avril et 30 mai de 18h à 21h.

Pour s'inscrire ou pour plus de renseignements : 04 74 53 82 32 – [lucile.curty@sictom-bievre.fr](mailto:lucile.curty@sictom-bievre.fr) / Plus d'informations sur le site: [www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr)

### ADMR

L'association ADMR de Beaurepaire, dont le siège est à la maison des associations, intervient auprès de toutes personnes ayant besoin d'une aide : ménage, repassage, cuisine... mais aussi garde d'enfants, aide aux gestes quotidiens de la vie courante pour les personnes âgées ou malades. Des aides peuvent être demandées aux caisses de retraites, Caisse d'allocation...pour une participation au coût.

Pour intervenir à domicile, nous recrutons, en permanence, des salariés pour intervenir auprès des bénéficiaires (familles avec enfant de moins de 16 ans et personnes âgées) : si vous aimez le contact avec les autres, acceptez d'apprendre à aider aux soins d'hygiène corporelle, ce travail est fait pour vous, même pour un temps de travail très partiel.

L'association est gérée par des bénévoles avec le soutien de notre fédération. Ces bénévoles sont trop peu nombreux pour une association qui emploie 35 salariés et intervient auprès de 300 clients. Ils aident à constituer les dossiers de prise en charge dans les villages de notre territoire (Beaurepaire, St Barthelemy, Pisieu, St Julien de l'Herms, Pommier de Beaurepaire....), soutiennent les salariés et les bénéficiaires en cas de besoin, gèrent la trésorerie et suivent la facturation, renforcent le secrétariat si besoin.... L'association est prête à accueillir toute personne désireuse de s'investir dans notre association, quelles que soient ses compétences et son temps.

Nous sommes reconnaissants à tous les bénévoles, présents et anciens, et notamment Nicole Gauthier Lavaste (ancienne présidente) qui s'est beaucoup investie.

CLEMENT Véronique, Présidente ADMR Beaurepaire / 04.74.79.73.94. (Bureau) / [admrbeau@fed38.admr.org](mailto:admrbeau@fed38.admr.org)

### AGENCE POSTALE DE REVEL-TOURDAN / Horaires d'ouverture

Lundi / Mercredi / Vendredi: de 14h à 16h30

Mardi / Jeudi: de 8h30 à 11h00

Samedi: de 9h à 11h30

### DECHETTERIE DE BEAUREPAIRE / Horaires d'ouverture

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi / Samedi: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Jeudi: de 13h30 à 18h00

### RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES

Arrêté n° 97-5126: « Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ». L'article 9 précise que les travaux de bricolage de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie ne sont autorisés qu'aux horaires ci-dessous:

- ♦ les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ♦ Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ♦ Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h



## Prochaines manifestations à Pisieu

- ◆ **16 avril** : Matinée Village Propre. RDV à 8h30 devant la salle des fêtes
- ◆ **23 avril**: soirée Café Théâtre au Complexe du Rire de Lyon, organisée par le Comité des Fêtes. Au programme: Bikini Paradise. Tarif: 25€ pour les adultes et 15€ pour les enfants. Renseignement au 0474795299.
- ◆ **30 avril**: ballade nocturne, organisée par le Sou des Ecoles. Rassemblement à 17h30 devant la salle des Fêtes de Pisieu. Deux parcours sont prévus. Pensez à vous munir de bonnes chaussures. Soupe à l'oignon offerte à tous les participants. Tarif: 6 euros pour les adultes et gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans. Petite buvette et restauration sur place.
- ◆ **1er mai**: marché aux fleurs, organisé par le Sou des Ecoles, de 8h00 à 13h00 au lavoir des terreaux à Revel.
- ◆ **08 mai**: cérémonie commémorative de l'armistice de la seconde guerre mondiale. RDV à 11h devant le Monument aux Morts. Le verre de l'amitié sera ensuite offert par la municipalité.
- ◆ **Du 14 au 16 mai**: venue des habitants de Sant Marti de Tous (commune espagnole jumelée avec Pisieu et Revel-Tourdan depuis 20 ans), organisée par le Comité de jumelage.
- ◆ **12 juin**: rallye équestre de 20 kms et pédestre (5 et 10 kms), organisé par les Cavaliers de la Licorne Bleue. A midi: repas poulet basquaise. Après-midi festif avec divers jeux pour tous les âges. Renseignements au 06-20-34-54-35
- ◆ **18 juin**: voyage en Ardèche, organisé par le Comité des Fêtes. Départ le matin, visite du musée de la lavande à St Remèze puis arrivée sur le site de la caverne du Pont d'Arc. Déjeuner sur place et visite de la réplique à l'identique de la grotte ornée dite "grotte Chauvet" inscrite au patrimoine de l'Unesco. Renseignement au 0474795299.
- ◆ **09 juillet** : bal populaire, organisé par le Comité des Fêtes (Plus de renseignement dans la prochaine édition du Pisieu Infos)

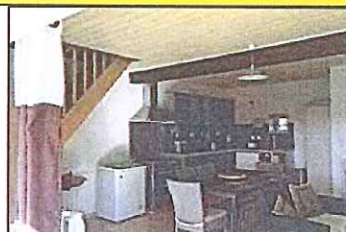
Vous retrouverez le programme détaillé de toutes ces manifestations sur le site internet de la commune: [www.pisieu.fr](http://www.pisieu.fr)

Venez nombreux à la rencontre de nos associations...

## ETAT CIVIL

Lénaïc et Gaëtan VALLET, fils de Fabien et Nathalie, sont nés le 11 janvier 2016.

## LOU GAMBALOU



Katia et Gérard COBO proposent un accueil de qualité dans notre campagne pisillarde, au sein d'un meublé de tourisme 4 étoiles: un appartement sur 2 niveaux, pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes avec cuisine équipée, salle de bain avec douche italienne et toilettes indépendantes situées au premier étage. Garage pour motards. Calme et repos sont les maîtres mots de cette maison.

Pour tout renseignement : 04-74-84-52-38 / [www.lagambalotte.e-monsite.com](http://www.lagambalotte.e-monsite.com)